



Collecte gratuite de produits domestiques dangereux, de matériel et d'appareils électroniques, réfrigérants, ménagers, électroménagers et électriques - Samedi, 13 juin 2026 à l'écocentre de Franklin -

Haut-Saint-Laurent, 14 mai 2026 - La MRC du Haut-Saint-Laurent invite les citoyens à une journée de collecte spéciale. Vous pouvez apporter vos produits dangereux de la maison, ainsi que votre matériel et vos appareils électroniques, réfrigérants, ménagers, électroménagers et électriques. Ces items sont récupérés de façon sécuritaire pour protéger votre santé et l'environnement.

En bref

- Date : samedi 13 juin 2026
- Heure : 8 h 30 à 16 h
- Lieu : écocentre de Franklin (2177, chemin Demers)
- Pour qui : citoyens des 13 municipalités du Haut-Saint-Laurent
- Gratuit (apportez une preuve de résidence)
- Apportez seulement des produits de la maison

Qu'est-ce qu'un résidu domestique dangereux (RDD)?

Ce sont des produits courants qui peuvent être nocifs et ne doivent pas être jetés à la poubelle ou dans les égouts, comme notamment :

- peinture
- piles et batteries
- huile usée
- produits nettoyants
- pesticides
- propane

Exemples d'objets acceptés à la collecte

- téléviseurs
- ordinateurs
- petits et gros électroménagers
- appareils réfrigérants
- aérosols
- produits chimiques pour piscine

Ce qui sera systématiquement **refusé** à la collecte

- matériaux de construction
- pneus
- médicaments et seringues
- produits agricoles, industriels ou commerciaux
- Munitions, fusées routières et feux d'artifice



MRC du HAUT-SAINT-LAURENT

Pour en savoir plus, consultez la liste complète : [voir les consignes et les produits acceptés](#). Vous pouvez aussi consulter les pages 16-17 du [Guide vert de la MRC du Haut-Saint-Laurent](#)
Pour les appareils électroniques : [voir les produits acceptés](#)
Pour les appareils réfrigérants : [voir les produits acceptés](#)

Les citoyens de Dundee, Elgin, Franklin, Godmanchester, Havelock, Hinchinbrooke, Howick, Huntingdon, Ormstown, Saint-Anicet, Saint-Chrysostome, Sainte-Barbe et Très-Saint-Sacrement sont invités à profiter de cette mesure mise en place par la MRC du Haut-Saint-Laurent dans le cadre de son *Plan de gestion des matières résiduelles*.

En 2026, une seconde collecte aura lieu le dimanche, 16 août à l'écocentre de Sainte-Barbe. Lors de cette deuxième collecte, les appareils électroménagers et électriques à moteur ou à batterie (à l'exception des appareils réfrigérants de GoRecycle et du matériel électronique de l'ARPE) et les fils électriques seront refusés.

Des questions?

Veuillez communiquer avec Émilie Escafit au 450 264-5411, poste 225 ou emilie.escafit@mrchsl.com.

-30-

Source : Anick Lacroix, coordonnatrice aux communications
MRC du Haut-Saint-Laurent
450 264-5411, poste 243 ou anick.lacroix@mrchsl.com

Information : Émilie Escafit, coordonnatrice à la gestion des matières résiduelles
MRC du Haut-Saint-Laurent
450 264-5411, poste 225 ou emilie.escafit@mrchsl.com